

EXTRAIT N° DEL2026_14

du Registre des Délibérations du Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire le cinq février deux mil vingt-six et sous sa présidence,

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Véronique KERSTEN, Christophe DEMESSINE, Stéphanie PRIGENT, Patrick DACNENBERGHEN, Marie-Odile BILLET, Denis GASCHET, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Christine NUNES-MANSO, Jonathan DROY, Gwenaël PERONNET, Patricia ALBONETTI, Rabah DRISSI, Myriam MALEVRE, Jean-Pierre GRILLET, Florence QUILLET, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Pauline WALTREGNY, Christine DEROUET, Lionel RABAUD, Peggy BARBEROT, Maurice BARBEROT.

Etaient absents et représentés : Jean-Claude BROSSARD (a donné pouvoir à Gilles DAENEN), Brahim MEKERRI (a donné pouvoir à Myriam MALEVRE), Myriam EL BAI (a donné pouvoir à Gwenaël PERONNET), Bruno DESESQUELLE (a donné pouvoir à Patricia ALBONETTI).

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 25 et le nombre de votants 29.

Jonathan DROY est désigné en qualité de secrétaire.

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Règlement budgétaire et financier de la Ville de Meulan-en-Yvelines approuvé par délibération du Conseil municipal du 28/09/2022,
Vu l'annexe à la présente délibération « Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 »,

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Christophe DEMESSINE ayant présenté ce rapport à l'assemblée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **APPROUVE** la tenue du débat portant sur les orientations budgétaires et la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 tel que présenté en annexe.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Meulan-en-Yvelines, le 12 février 2026

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU